



AWANS

BULLETTIN COMMUNAL

N° 5
septembre/
octobre 08

MOT DE L'ECHEVIN

Cher(e)s citoyen(ne)s,

Située à proximité d'un nœud autoroutier, notre entité a évolué fortement ces dernières années. C'est pourquoi, afin de fixer les orientations prioritaires futures, notre commune s'est engagée dans un plan communal de développement rural.

Un schéma de structure est aussi en cours d'élaboration et ce afin d'harmoniser l'urbanisation de nos villages.

De plus, un plan de mobilité devrait nous permettre d'apporter des réponses quant aux différents modes de déplacement sur notre territoire.

Notre objectif est de concilier le développement économique et le manque de logements avec le maintien de la vie villageoise. L'Administration communale termine aussi la modernisation de l'outil informatique de l'Etat-civil et ce afin d'améliorer le service à la population.

José CAPELLE,
Echevin de l'Aménagement
du Territoire et de l'Etat-civil.



Nouvelle rampe d'accès à l'Administration communale

SOMMAIRE

- ◆ Etat Civil et Population
- ◆ Logement
- ◆ Opération de Développement Rural
- ◆ Aménagement du Territoire
- ◆ Mobilité
- ◆ Agend'Awans

ETAT CIVIL ET POPULATION

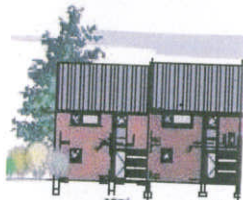


La traditionnelle carte d'identité appartient désormais au passé. Une grande majorité des Belges sont déjà en possession d'une carte d'identité électronique (eID). Tous devront en posséder une pour le 15 septembre 2009 au plus tard. Rappelons que le port de celle-ci est obligatoire dès l'âge de 15 ans accomplis.

Pour ce qui est des étrangers, l'introduction d'une carte électronique sera généralisée à Awans à partir d'octobre 2008.

Les enfants aussi recevront bientôt une carte à puce, la "KIDS-ID", non obligatoire sur le territoire belge, mais bien en cas de voyage à l'étranger. On n'arrête pas le progrès ... même si beaucoup se demandent si cela est bien utile. A ce propos, je les invite à consulter les sites web suivants : www.eid.belgium.be, www.ibz.rrn.fgov.be , www.alloparents.be , sans oublier notre site communal www.awans.be pour toute autre information.

LOGEMENT



Notre Commune se préoccupe prioritairement du manque de logements à prix abordable sur l'ensemble de l'entité.

C'est pourquoi elle s'est inscrite dans le programme du Gouvernement wallon afin d'atteindre les 10% de logements sociaux par rapport aux logements du secteur privé.

Un recensement des bâtiments inoccupés ou inachevés est établi essentiellement dans le but d'encourager la remise en location ou la mise en vente de ces immeubles.

Le service du logement aide l'ensemble de la population en communiquant des informations en vue de l'obtention de primes auprès de la Région wallonne, des prêts sociaux, etc.

Un soutien administratif est apporté à tout candidat-locataire souhaitant obtenir un logis social auprès de l'une des sociétés publiques de logement.

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL



Lors des rencontres citoyennes dans les différents villages, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) a abordé des sujets aussi variés et divers que : la mobilité, l'environnement, la vie associative, la jeunesse, l'agriculture, le logement, etc.



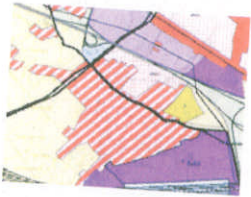
Ces réflexions aboutiront à la rédaction du **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)** d'Awans qui décrira notamment les projets fixés par la collectivité (mandataires, citoyens et acteurs du territoire), ainsi que leur programmation dans le temps. Noter encore qu'une **Commission Locale de Développement Rural (CLDR)** est mise en place actuellement à Awans. Lieu de l'expression citoyenne et du débat démocratique par excellence, elle est composée de 1/4 de mandataires et de 3/4 de citoyens awansois.



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Suite au développement tant économique qu'urbanistique, le Conseil communal a décidé en 2005 de se doter d'un schéma de structure communal. Celui-ci est défini comme un document d'orientation, d'évaluation, de gestion et de programmation du développement durable de l'ensemble du territoire. Sur base d'une analyse de la situation de fait et de droit détaillée, le bureau d'étude et le Collège travaillent ensemble sur les options d'aménagement en tenant compte des caractéristiques et spécificités de chaque village.

Dans le souci d'une participation plus importante des citoyens à la gestion de leur cadre de vie, le Collège communal a décidé de renouveler la commission communale consultative d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM). Cette commission, composée de citoyens représentant la population, est un organe consultatif qui remet des avis au Collège sur différents dossiers d'aménagement du territoire et de mobilité.



MOBILITE

Toute personne doit se déplacer, que ce soit pour le travail, les études, les loisirs, les achats, la santé ou simplement se promener. Les déplacements, bien qu'utiles et nécessaires, produisent de nombreux désagréments tels que l'insécurité dans les villages, la dégradation du cadre de vie, l'augmentation du coût dans le budget des familles, etc.

Afin de mieux gérer la mobilité au sein du territoire awansois, un plan communal de mobilité débutera en septembre. Ce type de plan poursuit les objectifs durables d'accessibilité et de mobilité, de sécurité routière et de qualité de vie.

Ce document aide les communes à déterminer une politique de mobilité et à organiser des mesures pour améliorer les déplacements de chacun. Cependant, la mobilité des personnes et des marchandises ne s'arrête pas aux frontières communales. Dans cette optique, la Commune participe au plan urbain de mobilité de l'Agglomération liégeoise.



AGEND'AWANS



12-13-14 septembre : Commémoration des 600 ans de la bataille d'Othée.

Dans le cadre des fêtes de Wallonie en Province de Liège

Vendredi 12 : spectacle sous chapiteau par les artistes locaux

Samedi 13 : cérémonie, expo, camp médiéval, conteur pour enfants, souper médiéval.

Mais aussi marche aux flambeaux et grand feu d'artifice.

Dimanche 14 : messe en costume d'époque, après-midi grand cortège historique

Renseignements : 0498/903459 – radouxnicolas@hotmail.com

21 septembre : Journée du Patrimoine organisée par l'ASBL « Qualité village »

4 octobre : Prime de naissance 2007 – 15h – Salle des Loisirs

18 et 25 octobre : Représentation théâtrale au cercle paroissial à Othée.

20 septembre : Le club « Les Pantouflards » de Villers l'Evêque vous invite à leur marche « Après la Moisson » dans la salle du Patronage, rue Gustave Lemeer à Villers. Des parcours fléchés de 4, 6, 12 Kms vous seront proposés, départ à partir de 14h jusqu'à 19h00. Ils vous permettront de découvrir notre village ainsi que nos campagnes dont « les Marnières ». Petite restauration et ravitaillement à mi-parcours.

Jusqu'au 11 octobre 2008 inclus, il vous sera loisible d'apporter vos déchets verts à un point de collecte. Pour de plus amples renseignements : Echevinat de l'Environnement.
Tél : 04/364.06.33

RAPPEL :

Les mercredis de 8 à 13h : Marché hebdomadaire, Place Communale à AWANS.

Les jeudis de 8 à 13h : Marché hebdomadaire, Place du Monument à Othée.

Renseignements : Nathalie CHABOT – 04/364.06.28.

Prochains bulletins :

Novembre : C.P.A.S et Finances communales.

N.B. : Il vous est possible de faire mentionner vos activités culturelles, ou autres, dans le bulletin communal en envoyant une brève note explicative stipulant les dates de manifestations, à Mademoiselle Isabelle DIGNEFF, rue des Ecoles, 4 à 4340 AWANS ou par mail à l'adresse suivante : communication@awans.be